

## Communiqué de presse

### **Inclusion numérique des TPE : La Banque des Territoires lance un AMI pour accompagner et soutenir financièrement les collectivités territoriales**



Paris, le 16 novembre 2021

**La Banque des Territoires a lancé le 3 novembre l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Accompagnement des collectivités territoriales pour déployer des solutions d'inclusion numérique à destination TPE » qui s'inscrit dans le cadre du plan « France Relance ». Cet AMI vise à sélectionner les collectivités territoriales qui bénéficieront d'un appui méthodologique et financier pour structurer et déployer des projets qui favorisent le développement des usages numériques des TPE sur leur territoire.**

Selon une étude réalisée en 2021 par la Banque des Territoires sur la base des chiffres de l'Insee, plus de **2 TPE sur 3 seraient encore éloignées du numérique** (2,5 millions de TPE), c'est-à-dire non autonomes sur des usages numériques professionnels essentiels au développement voire au maintien de leur activité. Face à ce constat et dans le cadre du plan France Relance, la Banque des Territoires s'implique aux côtés des collectivités territoriales pour accompagner les TPE éloignées du numérique et ainsi, renforcer l'attractivité des territoires.

Cet AMI s'adresse plus particulièrement aux petites villes de zone rurale, villes moyennes périphériques, quartiers prioritaires et fragiles, qui souhaitent renforcer l'accompagnement des TPE éloignées du numérique sur leur territoire, ou de projets d'inclusion numérique des TPE. L'objectif de la Banque des Territoires est d'apporter un appui méthodologique pour préciser les besoins, affiner la démarche, mobiliser leurs écosystèmes locaux et co-financer leurs actions.

La Banque des Territoires appuiera et animera cette communauté de candidats dans la définition de leur stratégie d'inclusion numérique des TPE et l'opérationnalisation de leurs projets à l'échelle de leur territoire. Cet accompagnement s'articulera en deux phases :

1. Un **appui méthodologique** entre décembre 2021 et février 2022, avec notamment l'animation de webinaires et ateliers de partage d'expérience, la mise à disposition d'un centre de ressources comprenant les études menées sur les enjeux et les besoins des TPE éloignées du numérique, la cartographie des acteurs publics et privés à mobiliser à l'échelle territoriale, des guides méthodologiques (ex. guide à la mise en place de projets, guides d'accès aux co-financements, etc.).
2. Une **enveloppe financière**, à partir de février 2022, pour mettre en œuvre et/ou accélérer leurs projets.

Les collectivités territoriales peuvent consulter le cahier des charges et remplir leur dossier de candidature d'ici le 25 novembre sur la plateforme de la Banque des territoires : <https://www.banquedesterritoires.fr/appel-manifestation-dinteret-pour-linclusion-numerique-des-tpe>

De premières **collectivités « pilotes »**, **GrandSoysons Agglomération (Aisne, 02)** et **Valence Romans Agglomération (Drôme, 26)**, prennent déjà part à ce dispositif mené à titre expérimental par la Banque des Territoires. Elles participeront activement à la démarche en tant que pionnier et partageront leurs retours d'expérience auprès de la future communauté de lauréats.

---

### **A propos de la Banque des Territoires**

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

***Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.***

[www.banquedesterritoires.fr](http://www.banquedesterritoires.fr) |  [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

### **Contact presse :**

Marie-Caroline Cardi : [marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr](mailto:marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr) – 06 38 53 97 67